

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de l'assemblée mensuelle du 14 novembre

(D'après les minutes du Conseil, Vol. 168, Page 23.)

Son Honneur le Maire H. Laporte occupe le fauteuil de présidence.

Sont présents: MM. les échevins Vallières, Larivière, Saint-Denis, Robertson, Clearihue, Lévy, Dagenais, Lavallée, Robillard, Turner, Sadler, Ekers, Gallery, Ames, Wilson, Chaussé, L.-A. Lapointe, Bumbray, Ricard, Carter, Walsh, Nelson, Sauvageau, N. Lapointe, Stearns, Payette, Lemay, Couture, Hébert, DeSerres, Bastien, Marchand, Leclair, Froulx, Paquin et Duquette.

REQUETES, ETC.

1. Des avocats de la Ville informant le Conseil que le vote affirmatif d'au moins les deux tiers des membres du Conseil est nécessaire pour adopter la résolution du Conseil *re* demande de la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien, présentée au Conseil le 7 du courant, à l'effet de fermer certaines rues.

Sur ce, Son Honneur le Maire décide que la motion dont il s'agit n'a pas été adoptée légalement, d'après la section 412 de la charte, quoique le partage des voix ait été de 21 contre 12.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin EKERS, il est

Résolu: Que ladite opinion soit déposée aux archives, et que le rapport de la Commission spéciale *re* demande de la Compagnie de chemin de fer du Pacifique Canadien soit renvoyée à ladite Commission pour plus ample examen et de faire rapport au Conseil dans le plus court délai.

2. Des avocats de la Ville au sujet de l'interprétation de la règle 63 *re* la question préalable.

3. Des avocats de la Ville répondant à certaines questions posées par le Conseil, le 7 novembre, 1904.

4. De MM. A. LaRoque et C. Starnes demandant à être nommés chef de police.

5. De l'Association Dramatique de Montréal demandant à être constituée régulièrement.

6. De Mgr. Racicot, administrateur du diocèse, concernant la suppression de l'immoralité.

7. De M. Robert Reford, certaines suggestions à l'effet d'améliorer l'état du parc Mont-Royal.

8. De M. le Consul-Général de France offrant certains ouvrages à la bibliothèque civique.

9. Reçu le jugement et l'avis d'appel dans la cause de A. Masson et A. Fortin, réquerants, et E.-N. Hébert, intimé.

10. Sur proposition de M. l'échevin AMES, appuyé par M. l'échevin GALLERY, il est

Résolu: Que les avocats de la Ville soient priés d'examiner la preuve faite dans une cause instruite devant le recorder Poirier, et de rapporter s'ils y trouvent des accusations spécifiques contre un quelconque des membres du département de Police, afin que ces accusations, s'il en existe, puissent être approfondies par le tribunal d'enquête que le Conseil jugera à propos d'instituer.

11. De la Commission des Finances souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie au sujet des expropriations annuelles dans les quartiers Saint-André, Saint-Gabriel et Saint-Laurent.

12. De la Commission des Finances souscrivant aux rapports de la Commission de la Voirie et du Bureau d'Hygiène recommandant la construction d'égouts

(1) Rue Dufferin, devant coûter \$12,664, dont \$300 payables par la Ville.

(2) Chemin de la Côte-des-Neiges, devant coûter \$9,035, dont \$175 payables par la Ville.

Sur proposition de M. l'échevin VALLIERES, appuyé par M. l'échevin LARIVIERE, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

13. De la Commission des Finances souscrivant au rapport de la Commission des Incendies et de l'Eclairage demandant un crédit de \$3,000 pour l'achat de chevaux.

Sur proposition de M. l'échevin VALLIERES, appuyé par M. l'échevin ROBERTSON, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

14. De la Commission des Finances souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie au sujet des expropriations annuelles dans les quartiers Saint-André, Saint-Gabriel et Saint-Laurent.

15. De la Commission des Finances souscrivant aux rapports de la Commission de la Voirie et du Bureau d'Hygiène recommandant la construction d'égouts

(1) Rue Dufferin, devant coûter \$12,664, dont \$300 payables par la Ville.

(2) Chemin de la Côte-des-Neiges, devant coûter \$9,035, dont \$175 payables par la Ville.

Sur proposition de M. l'échevin VALLIERES, appuyé par M. l'échevin ROBERTSON, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

CITY COUNCIL

Report of Monthly Meeting, held the 14th of November.

(According to the minutes of Council, Vol. 168, Page 23.)

His Worship the Mayor H. Laporte, in the chair.

Present: Ald. Vallières, Larivière, St. Denis, Robertson, Clearihue, Lévy, Dagenais, Lavallée, Robillard, Turner, Sadler, Ekers, Gallery, Ames, Wilson, Chaussé, L. A. Lapointe, Bumbray, Ricard, Carter, Walsh, Nelson, Sauvageau, N. Lapointe, Stearns, Payette, Lemay, Couture, Hébert, DeSerres, Bastien, Marchand, Leclair, Proulx, Paquin and Duquette.

PETITIONS, ETC.

1. From City Attorneys, informing Council that an affirmative vote of at least two thirds of Council, is required in order to adopt the resolution of Council *re* demand of C. P. Ry. Co. to close certain streets, made in Council on the 7th. inst.

His Worship the Mayor, thereupon decided that said motion had not been adopted legally, although the division had been 21 votes to 12 votes, in view of sect. 412 of the charter.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. EKERS, it was

Resolved: That said opinion be filed of record and that the report of the Special Committee *re* demand of C. P. Ry. Co. be referred back to said committee for further examination and report to Council as soon as possible.

2. From City Attorneys, concerning the interpretation of rule 63 *re* previous questions.

3. From City Attorneys, replying to certain questions put by Council on 7th. November, 1904.

Filed of record.

4. From A. LaRoque and C. Starnes to be appointed chief of police.

5. From "l'Association Dramatique de Montréal" to be incorporated.

6. From Mgr. Racicot administrator of the diocese, concerning the suppression of immorality.

Referred to Police Committee.

7. From Robert Reford offering certain suggestions for the improvement of Mount-Royal park.

Referred to Parks and Ferries Committee.

8. From Consul-General of France offering certain works to the public library.

Referred to Library Committee.

9. Judgment and notice of appeal in the case of A. Masson and A. Fortin, petitioners and E. N. Hébert, respondent.

Referred to City Attorneys.

10. On motion of Ald. AMES, seconded by Ald. VALLIERES, it was

Resolved: That the City Attorneys receive instructions to examine the evidence adduced in the recent case before Recorder Poirier, and to report as to what specific charges are therein contained against any member of the Police Department in order that said charges, if any, may be fully enquired into by such tribunal as this Council may hereafter see fit to appoint.

REPORTS.

11. From Finance Committee, concurring in the report of the Road Committee, concerning annual expropriations in St. Andrew, St. Gabriel and St. Lawrence wards.

12. From Finance Committee, concurring in the reports of the Road Committee and Board of Health, recommending the construction of sewers in

(1) Dufferin street, cost \$12,664, of which \$300 payable by City.

(2) Côte-des-Neiges Road, cost \$9,035, of which \$175 payable by City.

On motion of Ald. VALLIERES, seconded by Ald. LARIVIERE, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

13. From Finance Committee, concurring in the report of the Fire and Light Committee for an appropriation of \$3,000 to purchase horses.

On motion of Ald. VALLIERES, seconded by Ald. ROBERTSON, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

14. From Finance Committee, concurring in the report of